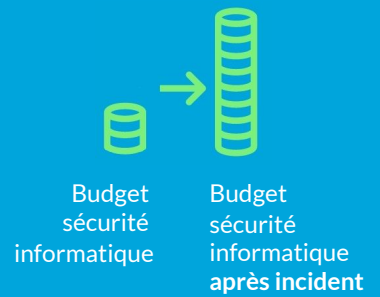




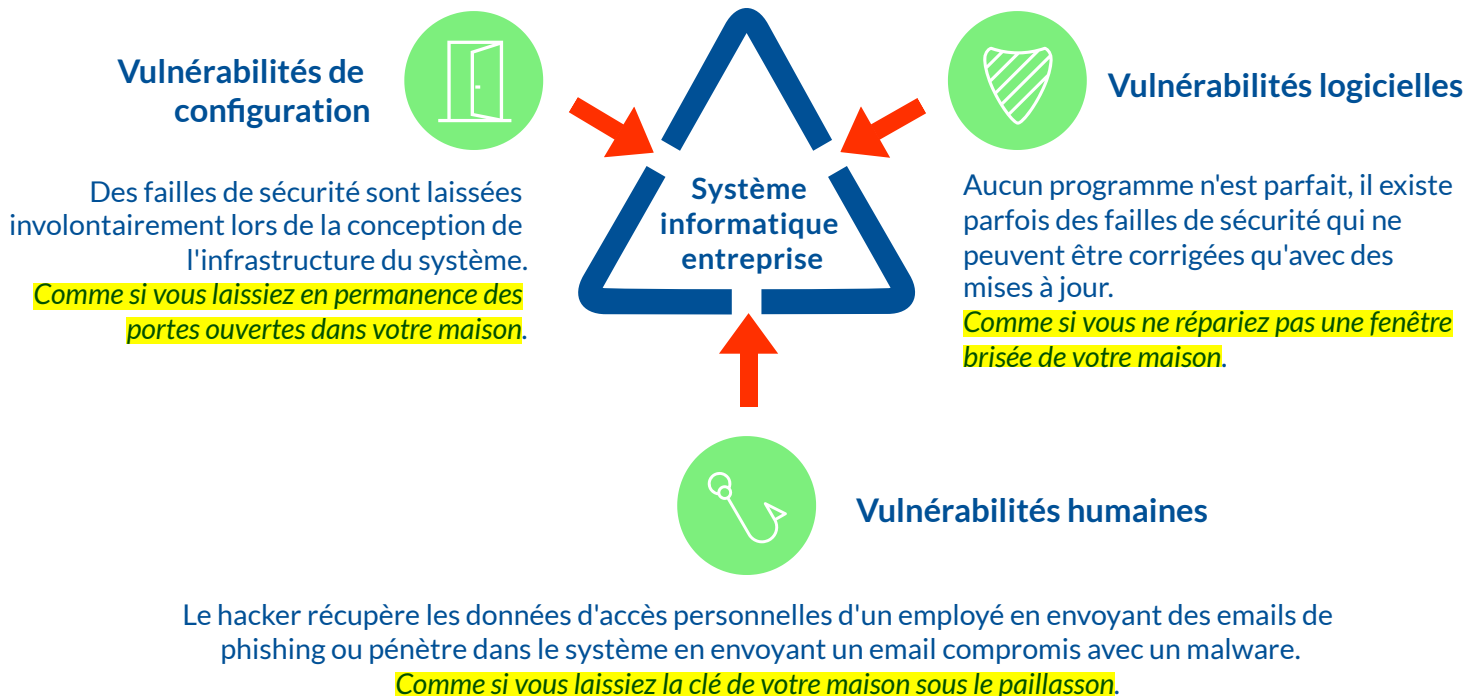
CRYPTOLOCKAGE

Ne laissez pas la porte ouverte aux hackers

Lors des attaques informatiques par cryptolockage (ou ransomware), le hacker cherche à s'introduire dans le système de votre entreprise en effectuant des **tests de pénétration**. Une fois les vulnérabilités techniques et humaines de votre système identifiées, il a toute liberté de **déployer un logiciel malveillant** qui va **crypter toutes les données** de l'entreprise. Le hacker vous demandera de **payer une rançon** pour obtenir la **clé de décryptage** voire pour ne pas **diffuser les données** qu'il a également exfiltrées.



Mode opératoire



Comment se prémunir

- Maintenez à jour vos systèmes d'exploitation, logiciels et antivirus.
- Ne conservez aucune donnée d'accès en clair sur le système de l'entreprise.
- Sauvegardez régulièrement les données sur un système externe et déconnectez-le au terme de la sauvegarde.
- Mandatez une entreprise pour auditer la sécurité de votre infrastructure informatique régulièrement.
- Formez régulièrement votre personnel.

Vous êtes victime

- Si l'attaque est en cours, isolez les machines infectées du réseau interne et déconnectez Internet.
- Si votre système est déjà bloqué, ne payez pas, préservez les traces numériques et annoncez-vous à la police.
- Essayez de restaurer les données à l'aide de votre service informatique et/ou d'une société spécialisée.
- Collectez les traces numériques puis déposez une plainte pénale auprès de la police.

CONTACT

www.votrepolice.ch
021 644 44 44

